



Les Archers d'Andernos
sont heureux de vous convier au
CHALLENGE 33

Samedi 13 JUIN 2026

Stade d'athlétisme, avenue Pierre de Coubertin à ANDERNOS
GPS: Latitude 44.759672, Longitude 1.072281

Juges: Claudie ESTACHY, Patrice AGRES, Jean-Paul PETITGAS

Rythme AB/CD	
Blasons et distances selon les règles de la FFTA	
Ouverture du greffe	10h30
Inspection du matériel	
Echauffement 3 volées	11h15
Début des tirs	En suivant
Podium	Vers 15h

Public concerné:

Tous les archers du département licenciés depuis le 1 septembre 2025 (N° de licence > 1052117T, licence découverte 2025 incluse) de toutes les catégories, toutes armes admises,. La participation au challenge est limitée à une année sportive, sauf pour les poussins.

Distances de tir et blasons

Poussins (U11) 15 m., blason de 122
Benjamins (U13) 20 m., blason de 122
Minimes (U15) 25 m blason de 122
Cadets (U18) /Juniors (U21) /Adultes 30 m blason de 80
Arcs à poulies 30m blason de 80 à 6 zones

Conditions de tir:

2 fois 5 volées de 3 flèches après 3 volées d'échauffement à la distance

Licence 2026 obligatoire.

Tenue conforme au règlement, chaussures de sport obligatoires.
Nos amis les animaux ne sont pas admis sur le terrain.

Inscriptions uniquement par E-mail : claudie.estachy@wanadoo.fr

TARIF UNIQUE
7€

Une buvette avec boissons, sandwiches, quiches, pizzas et gâteaux sera à votre disposition

N° agrément: 1233092